

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00996 Numéro SIREN : 712 055 052 Nom ou dénomination : MASCIA
--

Ce dépôt a été enregistré le 27/05/2024 sous le numéro de dépôt 13041

①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2023

cerfa

N° 15949 * 03

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		MASCIA										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise		57 Rue MARCEL DASSAULT 93140 BONDY															
SIRET		7 1 2 0 5 5 0 5 2 0 0 0 3 9															
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2													
												Exercice N clos le 2023-09-30					
												Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé												TOTAL (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *										AB		AC			
		Frais de développement *										CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires										AF		AG			
		Fonds commercial (1)										AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles										AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles										AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains										AN		AO			
		Constructions										AP	13 380	AQ	3 346	10 034	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels										AR	310	AS	310		
		Autres immobilisations corporelles										AT	187 077	AU	187 077	0	
		Immobilisations en cours										AV		AW			
		Avances et acomptes										AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence										CS		CT			
		Autres participations										CU		CV			
		Créances rattachées à des participations										BB		BC			
		Autres titres immobilisés										BD		BE			
Prêts										BF		BG					
Autres immobilisations financières *										BH	11 335	BI		11 335			
TOTAL (II)												BJ	212 102	BK	190 734	21 368	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements										BL		BM			
		En cours de production de biens										BN		BO			
		En cours de production de services										BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis										BR		BS			
		Marchandises										BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes										BV		BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *										BX	697 928	BY	50 198	647 729	
		Autres créances (3)										BZ	104 308	CA		104 308	
		Capital souscrit et appelé, non versé										CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)										CD		CE			
Disponibilités										CF	687 123	CG		687 123			
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *										CH		CI				
	TOTAL (III)										CJ	1 489 359	CK	50 198	1 439 160		
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)										CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)										CM						
	Écarts de conversion actif * (VI)										CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)												CO	1 701 461	1A	240 932	1 460 529	
Renvois: (1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes										CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR	50 198	
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :										Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		MASCIA				Néant ☐ *		
							Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :)					DA	96 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...					DB		
	Écarts de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence	EK	)	DC		
	Réserve légale (3)					DD	9 600	
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE		
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF		
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *			EJ	)	DG	352 571
	Report à nouveau					DH	213 533	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	51 109	
	Subventions d'investissement					DJ		
	Provisions réglementées *					DK		
	TOTAL (I)					DL	722 812	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM	
Avances conditionnées					DN			
TOTAL (II)					DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP	21 879	
	Provisions pour charges					DQ		
	TOTAL (III)					DR	21 879	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS		
	Autres emprunts obligataires					DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	193	
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs	EI	)	DV	2 352	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	502 724	
	Dettes fiscales et sociales					DY	84 936	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ		
	Autres dettes					EA	65 790	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB	59 843	
	TOTAL (IV)					EC	715 837	
Écart de conversion passif *					TOTAL (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)					EE	1 460 529		
RENNVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				1B		
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C		
			- Écart de réévaluation libre			1D		
			- Réserve de réévaluation (1976)			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	715 837	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		MASCIA				Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB	FC		
	Production vendue	Biens *	FD		FE	FF		
		Services *	FG	2 047 197	FH	FI	2 047 197	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	2 047 197	FK	FL	2 047 197	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	40 871	
	Autres produits (1) (11)					FQ	65	
			TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)				FR	2 088 134
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	436 970	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *					FW	1 423 064	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	6 345	
	Salaires et traitements *					FY	76 848	
	Charges sociales (10)					FZ	40 992	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	268	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	21 879
	Autres charges (12)					GE	19 709	
		TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)				GF	2 026 075	
		1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				GG	62 059	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)		GH	153	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	321	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
			TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				GP	321
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
			TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				GU	
		2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)				GV	321	
		3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)				GW	62 533	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		MASCIA		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	202	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	202	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	(202)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	11 222		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 088 608	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 037 499	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)				HN	51 109	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *		HP	4 506	
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX		
	(6 ter) Dont {	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC		
		- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD		
	(9) Dont transfert de charges			A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)			A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles					
		Facultatives A6		Obligatoires A9		
		dont cotisations facultatives Madelin A7				
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

MASCIA
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 96.000 €
Siège social : 57-59 rue Marcel Dassault 93140 BONDY
712 055 052 R.C.S. BOBIGNY

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 29 MARS 2024**

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 51.109 €, au report à nouveau et de prélever sur le report à nouveau la somme de 100.000 € pour procéder à la distribution de cette somme à l'Associée Unique à titre de dividendes.

L'Associée Unique reconnaît en outre qu'au titre des trois derniers exercices, il n'a été distribué aucun dividende.

**EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
LE REPRESENTANT DU PRESIDENT**



SAS MASCIA

57-59 rue Marcel Dassault
93140 BONDY Tél. 01 41 61 59 59
TVA FR 31 712 055 052
Siret 712 055 052 00039 - APE 4334Z

CMES AUDIT&CONSEILS

**Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite
Au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris et Région Ile de France et
À la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Versailles**

MASCIA

SAS au capital de 96 000 euros

**Rapport
du Commissaire aux Comptes
Sur les Comptes Annuels**

**Exercice clos
le 30 septembre 2023**

**Siège social :
57/59 rue Marcel Dassault
93140 BONDY**

CMES AUDIT&CONSEILS

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite
Au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris et Région Ile de France et
À la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Versailles

SAS MASCIA

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2023

A l'Associé Unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MASCIA relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

CMES AUDIT&CONSEILS

**Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite
Au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris et Région Ile de France et
À la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Versailles**

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- La correcte séparation des exercices au niveau du chiffre d'affaires de votre société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par Président.

CMES AUDIT&CONSEILS

**Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite
Au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris et Région Ile de France et
À la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Versailles**

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

CMES AUDIT&CONSEILS

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite
Au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris et Région Ile de France et
À la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Versailles

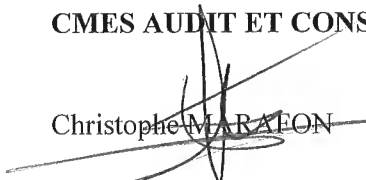
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Cergy, le 19 Mars 2024

Le Commissaire aux Comptes

CMES AUDIT ET CONSEILS


Christophe MARAFON

Commissaire aux Comptes

ANNEXE COMPTABLE

MASCIA

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 30/09/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 1 460 529€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 51 109€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

Informations relatives au bilan

ACTIF

Immobilisations

Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévues

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations Incorporelles et Corporelles	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Incorporelles (I)	-	-	-	-	-	-
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	13 380	-	-	-	-	13 380
Installations techniques, matériels et outillages industriels	310	-	-	-	-	310
Installations générales, agencements, aménagements divers	142 061	-	-	-	-	142 061
Matériel de transport	33 748	-	-	-	180	33 568
Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 448	-	-	-	-	11 448
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	200 947	-	-	-	180	200 767
Total Général (I + II)	200 947	-	-	-	180	200 767

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Immobilisations Financières	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Participations évaluées selon méthode équivalence	-	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts & Autres Immobilisations financières	11 335	-	-	-	-	11 335
Total Général	11 335	-	-	-	-	11 335

Amortissements :

Amortissements	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Amortissement	Amortissement	
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	190 646	268	180	190 734
TOTAL	190 646	268	180	190 734

Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire / Dégressif	20 à 50 ans
Matériel et Outillage	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire / Dégressif	4 à 5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire / Dégressif	10 ans
Installations générales	Linéaire / Dégressif	10 à 20 ans

Dépréciations :

Dépréciation Actif Immobilisé	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Dépréciation	Dépréciation	
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-
Financières	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

Dépréciation Actif Circulant	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Dépréciation	Dépréciation	
Stocks et encours	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	50 198	-	-	50 198
Autres Actifs	-	-	-	-
TOTAL	50 198	-	-	50 198

Produits à Recevoir :

Produits à Recevoir		Montant
Intérêts Courus	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
Autres Produits	Facture à Établir	-
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	2 289
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	1 700
	État	721
	Divers	-
Total		4 710

État des Créances :

ETAT DES CREANCES		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		11 335	-	11 335
Clients douteux ou litigieux		50 198	-	50 198
Autres créances clients		647 729	647 729	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		360	360	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 700	1 700	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	5 923	5 923	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	85 636	85 636	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Divers	721	721	-
Groupe et associés		474	474	-
Débiteurs divers		9 494	9 494	-
Charges constatées d'avance		-	-	-
Totaux		813 571	752 038	61 533

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

Valeurs Mobilières de Placement	N	N - 1
Valeurs Mobilières de Placement	-	-
Banques	687 123	124 904
Total	687 123	124 904

PASSIF

Capitaux propres :

Libellé	Solde à L'ouverture	Affectation du Résultat	Autres variations		Solde à la Clôture
			+	-	
Capital Social	96 000				96 000
Réserve légale	9 600				9 600
Réserves statutaires, contractuelles	-				-
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	352 571				352 571
Report à nouveau	-2 278		215 811		213 533
Résultat de l'exercice	215 811				51 109

Provisions pour Risques et Charges :

PROVISIONS	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
Provisions pour litiges	19 229	-	19 229	-
Provisions pour garanties données aux clients	21 642	21 879	21 642	21 879
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immos	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	-	-	-	-
Provision pour charges soc. et fisc. sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAUX	40 871	21 879	40 871	21 879

État des Dettes :

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	+ 1an, 5 ans au +	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	193	193	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	502 724	502 724	-	-
Personnel et comptes rattachés	4 161	4 161	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	6 541	6 541	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
T.V.A.	72 914	72 914	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	1 320	1 320	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	2 352	2 352	-	-
Autres dettes	65 790	65 790	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	59 843	59 843	-	-
TOTAUX	715 837	715 837	-	-

Charges à Payer :

Charges à Payer :		Montant
Congés payés	Congés payés	-
	Charges sociales	-
	Charges fiscales	-
Intérêts Courns	Emprunts et Dettes	-
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	321
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
Autres Charges	Factures à recevoir	138 499
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	-
	Personnel	-
	Organismes Sociaux	-
	Autres charges fiscales	1 090
	Divers	-
Total		139 910

Compte de Résultat :

Chiffre d'affaires :

		CA HT France	CA HT Export et intra-communautaire	Total
Marchandises		-	-	-
Production	Biens	-	-	-
	Services	2 047 197	-	2 047 197
Chiffre d'affaires total		2 047 197	-	2 047 197

Impôts sur les sociétés :

	Avant IS	Impôt Taux Réduit	Impôt Taux Normal	Résultat Net
Résultat Courant	62 533	6375	4847	51 311
Résultat Exceptionnel	-202			-202
Total	62 331	6 375	4 847	51 109

Honoraires du Commissaire aux Comptes :

Les honoraires du Commissaire aux Comptes payés sur l'exercice s'élèvent à 8 880 TTC.

Autres Informations :

Effectif moyen :

L'effectif moyen est de 2.

Crédit-Bail :

		Immobilier	Matériel et Outillage	Autres	Total
Redevances payées	Cumul antérieur				
	Redevances de l'exercice			4 916.61	4 916.61
	Total			4 916.61	4 916.61
Redevances restant à payer		Immobilier	Matériel et Outillage	Autres	Total
	A 1 an au plus			4916.04	4916.04
	De 1 à 5 ans			9832.08	9832.08
	A + de 5 ans				
	Total			14748.12	14748.12
Valeur Résiduelle		Immobilier	Matériel et Outillage	Autres	Total
	A 1 an au plus				
	De 1 à 5 ans			168	168
	A + de 5 ans				
	Total			168	168
Coût Total Crédit-Bail					

Engagement Retraite :

La provision d'indemnité de départ à la retraite a été évaluée conformément au Règlement de l'ANC Numéro 2013-02.

Le taux d'actualisation utilisé est de 4,10% :

		Indemnités de départ à la retraite	Engagement de pension à d'anciens dirigeants	Cotisations Mutuelles prises en charge pour salariés partis en retraite
Engagement Retraite	Provisionné			
	Non Provisionné	6 759.42		
	Total	6 759,00	0,00	0,00